



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Avec les élèves de 3^{ème} du Collège Jean-Corentin CARRE DU FAOUËT



Le 14 juin, Jacques LE NAY s'est rendu au Collège Jean-Corentin CARRE DU FAOUËT pour une rencontre avec les élèves de 3^{ème}. Pendant près de deux heures le sénateur et les élèves ont échangé sur son parcours de parlementaire, sur le rôle de l'Assemblée nationale et du Sénat, sur l'élaboration et le contrôle des lois ou encore sur le fonctionnement des collectivités territoriales.

Pour Jacques LE NAY « *les débats ont été enrichissants et je leur souhaite à tous de réussir l'épreuve du Diplôme national du brevet (DNB) les 27 et 28 juin prochains* ».

Remise du label Grand Site de France au Syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon



Jacques LE NAY a participé le 14 juin à la cérémonie de remise du label Grand Site de France, décerné au syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon. Plus grand massif dunaire de Bretagne avec ses 35 km de linéaire côtier non urbanisé d'un seul tenant, le site abrite une faune et une flore très rares ainsi qu'une mosaïque de milieux naturels et accueille jusqu'à 1,5 million de visiteurs en été. Pour Jacques LE NAY « *cette distinction récompense aujourd'hui le travail et la pugnacité des élus engagés depuis de nombreuses années en faveur de la préservation du littoral, de sa faune et de sa flore dans un milieu naturel remarquable* ».

Inauguration du « QG des sportifs », la nouvelle salle de sports de Grand-Champs



A l'invitation d'Yves BLEUNVEN, maire de Grand-Champ, Jacques LE NAY s'est rendu à l'inauguration de la nouvelle salle des sports « Le QG des sportifs ».

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Pierre LE BODO, président de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA), de Nicole LE PEIH, députée, du président départemental du comité olympique et sportif, d'Anne Laure PRONO, adjointe aux sports, des élus du territoire ainsi que des membres et présidents d'associations.

Au Comice agricole du secteur de Plouay



Jacques LE NAY s'est rendu à Calan pour l'édition 2019 du Comice agricole du secteur de Plouay.

Cette manifestation a connu, malgré le temps maussade, un véritable succès de fréquentation. De nombreux spectateurs sont venus participer aux animations proposées par les organisateurs : repas midi et soir, concert, feu d'artifice et bien sûr les traditionnels concours d'animaux.

AU PARLEMENT

Réforme de la santé



Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à l'organisation du système de santé en première lecture. A cette occasion, la problématique des zones sous dotées en médecins a été longuement débattue. Si le constat d'un accroissement inquiétant des déserts médicaux est partagé, les réponses pour y remédier divergent. ([en savoir plus](#))

La Haute Assemblée a adopté plusieurs mesures qui représentent des avancées positives dans la lutte pour la résorption des déserts médicaux, notamment la **mise en place, en dernière année d'études de médecine, d'une année de pratique ambulatoire – hors hôpital – réalisée en priorité dans les zones sous-dotées**. Une obligation de négocier, dans le cadre de la convention nationale entre les médecins et l'assurance-maladie, sur la contribution des médecins à la réduction des inégalités territoriales dans l'accès aux soins et une limitation aux zones sous-denses et intermédiaires des exonérations de cotisations sociales des jeunes médecins installés depuis moins de trois ans ont été adoptées. Députés et sénateurs se réuniront le 20 juin pour trouver un accord sur ce texte.

Réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)



Le 12 juin, dans le cadre du groupe de suivi commun sur les négociations commerciales, Jacques LE NAY a assisté à une communication du rapporteur quant à l'évolution de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le sénateur a posé une question sur l'OMC, « *une piste de réforme de l'ORD (organisme de règlement des différends) a été proposée, particulièrement face à l'engorgement des dossiers. Malgré ses limites, l'organisme permet notamment l'application du droit international dans les différents commerciaux. Face par exemple à la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, quel peut être le rôle de cet organisme dans le règlement des contentieux commerciaux entre les parties, qui font primer des arguments politiques sur le droit ?* ». ([accéder au compte-rendu](#))

Déclaration de politique générale du Premier ministre devant les sénateurs



Le 13 juin, le Premier ministre a prononcé un discours de politique générale devant les sénateurs, suivi d'un vote de confiance, une manière pour l'exécutif de connaître plus précisément le rapport de force en vue de la réforme constitutionnelle.

Le chef du Gouvernement a détaillé la feuille de route pour la suite du quinquennat avec notamment l'examen de la PMA prévu à la rentrée, la définition d'un âge d'équilibre dans le cadre de la réforme des retraites, l'accent mis sur l'école maternelle, des précisions sur l'assurance-chômage... Il a exprimé sa volonté de corriger les erreurs de début de mandat et de renforcer le rôle des élus locaux. ([à revoir en vidéo](#))

« *Dans un souci d'encourager et d'aider le Gouvernement à faire avancer notre pays, j'ai, au-delà de toute considération politique, apporté mon soutien et mon vote favorable à cette déclaration de politique générale* » a déclaré Jacques LE NAY.

Mardi 18 juin 2019À 14 heures 30 et le soir :

- Proposition de résolution visant à clarifier et actualiser le Règlement du Sénat, présentée par M. Gérard LARCHER, Président du Sénat (texte de la commission, [n° 550, 2018-2019](#))
- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, de transformation de la fonction publique (texte de la commission, [n° 571, 2018-2019](#))

Mercredi 19 juin 2019À 14 heures 30 et le soir :

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, de transformation de la fonction publique (texte de la commission, [n° 571, 2018-2019](#))

Judi 20 juin 2019À 10 heures 30 :

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :
 - => Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant l'approbation de l'accord-cadre sur la coopération sanitaire transfrontalière entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse et de l'accord-cadre entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg sur la coopération sanitaire transfrontalière (texte de la commission, [n° 567, 2018-2019](#))
 - => Projet de loi autorisant l'approbation du protocole entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Arménie portant application de l'accord signé à Bruxelles le 19 avril 2013 entre l'Union européenne et la République d'Arménie concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 565, 2018-2019](#))
- Nouvelle lecture de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant création d'une Agence nationale de la cohésion des territoires (texte de la commission, [n° 562, 2018-2019](#)) et conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi organique relative à la nomination du directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (texte de la commission, [n° 432, 2018-2019](#))
- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, de transformation de la fonction publique (texte de la commission, [n° 571, 2018-2019](#))

À 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 16 heures 15 et le soir :

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, de transformation de la fonction publique (texte de la commission, [n° 571, 2018-2019](#))

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN
E-mail : j.le-nay@senat.fr
Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthé
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires
Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO
Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : j.le-nay@senat.fr

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan
Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.fr